

Projet de parc éolien de Grosse-Île

Capsule – Érosion

Bureau d'audiences publiques
sur l'environnement

Février 2026

396

DA9.2

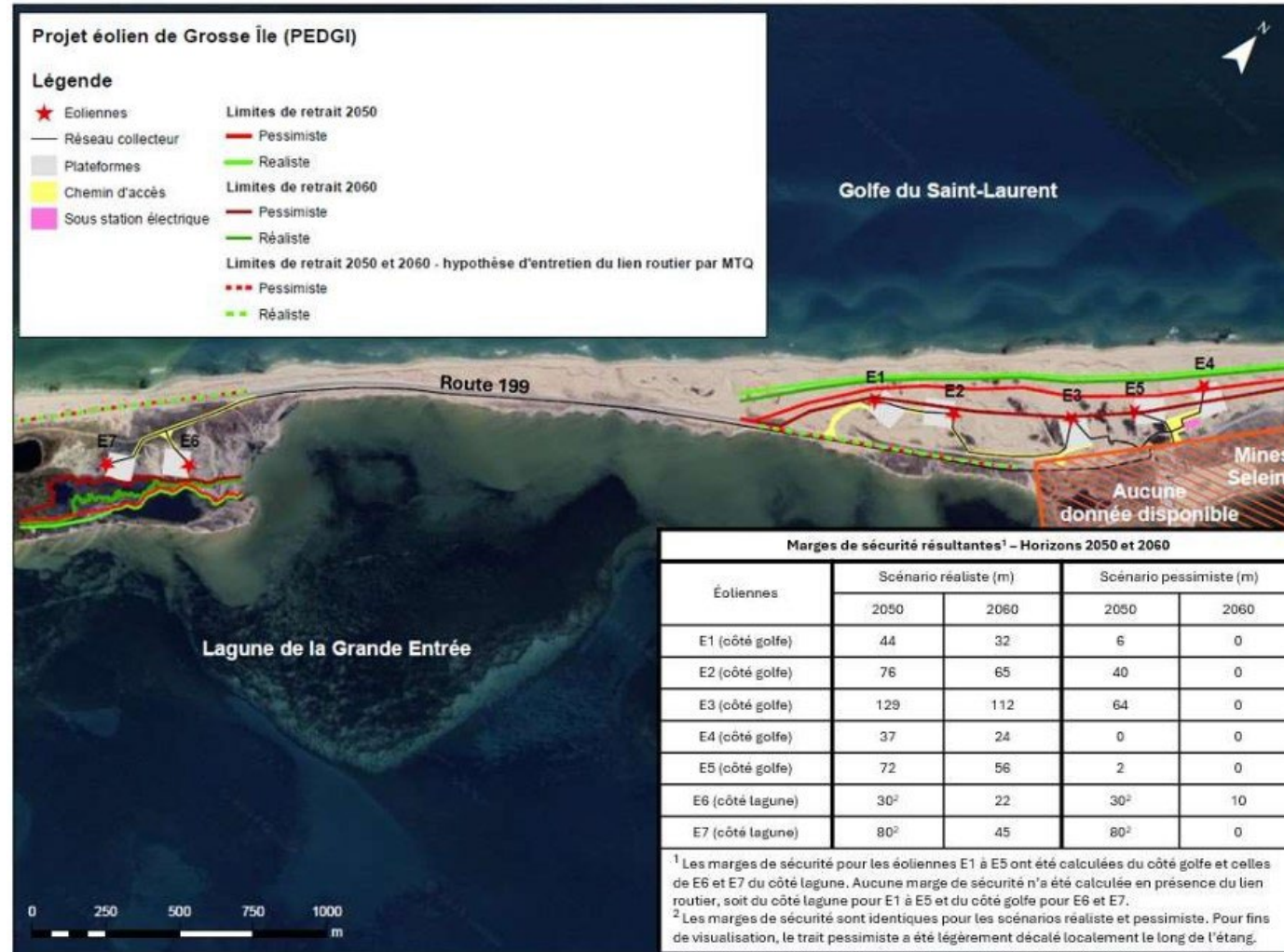
Projet de construction du parc éolien de Grosse-Île
dans la communauté maritime des Îles-de-la-
Madeleine

6211-24-098



Évaluation du risque de submersion et d'érosion côtières

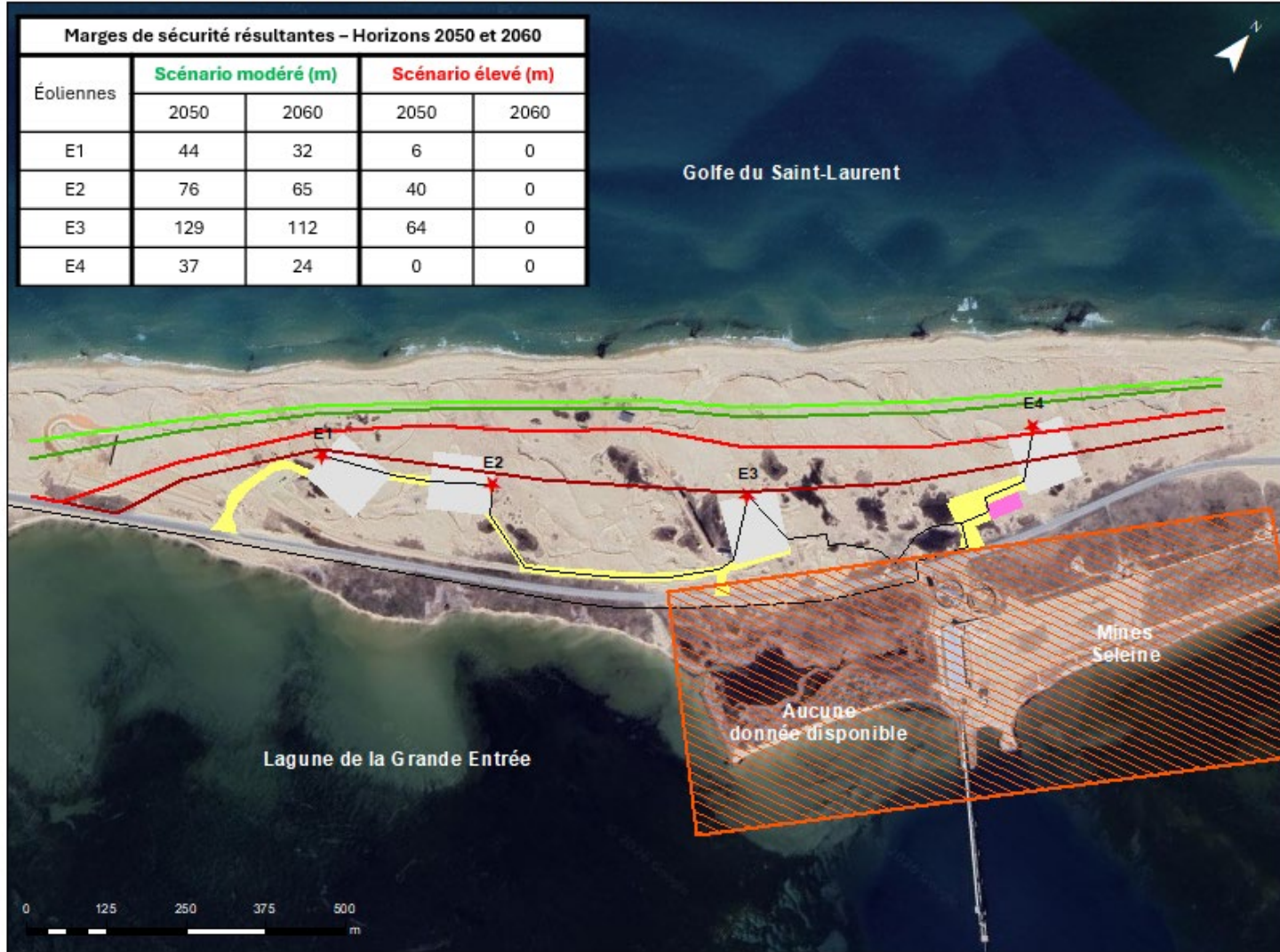
Limites de retrait et marges de sécurité - Horizons 2050 et 2060



Référence: Prédiction des limites de retrait et des marges de sécurité pour les horizons 2050 & 2060 pour les deux (2) scénarios étudiés tirée du rapport « Évaluation du risque de submersion et d'érosion côtière – Projet du Parc éolien de Grosse Île (PEDGI) », Septembre 2024

Évaluation du risque de submersion et d'érosion côtières

Limites de retrait et marges de sécurité - Horizons 2050 et 2060 - Aléa érosion côté golfe



Surveillance et gestion proactive de l'érosion

Programme annuel de suivi de l'évolution morphologique du littoral

- Un programme annuel de suivi morphologique (GPS, drones, caméras) permettra de documenter précisément l'évolution de l'érosion et de mettre à jour les marges de sécurité. Ceci permettra également une interprétation de cette évolution et un partage de cette information avec les principaux acteurs du milieu pour supporter les prises de décisions

Phénomène progressif

- L'érosion demeure progressive (évolutive) et le risque est faible à court terme; les marges de sécurité actuelles sont suffisantes.
- L'initiateur possède amplement de temps pour planifier une solution adaptée avant toute situation d'urgence, même en cas de tempête majeure.

Importance d'une action concertée

Collaboration élargie requise si des travaux de protection/stabilisation deviennent requis

- D'autres infrastructures (route 199, ligne électrique, entrepôt, etc.) se trouvent dans la zone d'étude du projet: toute intervention devra être coordonnée avec chaque propriétaire pour tenir compte de leurs contraintes et de la gestion de leurs actifs.

Des actions déjà entamées par l'initiateur

- Demande officielle à la CMÎM pour intégrer le cadre d'intervention en érosion et submersion côtière (ce cadre inclut déjà le secteur de Grosse-Île).
- Engagement à mettre en place un plan de suivi annuel et à partager les données avec la CMÎM et les acteurs du milieu.
- Discussions préliminaires avec certaines parties prenantes sur les types de solutions possibles, en s'inspirant d'autres projets réalisés aux Îles.